

# Rôles du promoteur et de l'étudiant

## **1. Le promoteur**

- propose des sujets ou accepte d'encadrer un sujet proposé par l'étudiant
- vérifie la démarche suivie par l'étudiant, y compris pour la méthodologie
- rencontre l'étudiant à la demande de ce dernier. Le nombre de contacts est planifié avec l'étudiant. En moyenne, 4 à 5 rencontres au minimum paraissent souhaitables.
- conseille l'étudiant sur le fond et la forme
- le promoteur indique des sources, pour que l'étudiant puisse démarrer son travail de recherche bibliographique
- le promoteur encadre le travail de rédaction ; l'étudiant reste néanmoins responsable du texte final
- choisit la date de présentation en accord les membres du jury et l'étudiant

## **2. L'étudiant**

- choisit son sujet et peut proposer des sujets.
- réalise le travail en accord avec son promoteur.
- soumet les étapes principales de son travail au promoteur.
- respecte le plan généralement accepté.
- respecte le timing. Il apparaît que le mémoire représente environ 3 mois de travail plein temps (24 ECTS).
- est responsable du texte qu'il dépose.